



## **Compte rendu des délibérations du conseil municipal du Mercredi 29 mars 2017 à 19 heures**

L'an deux mille dix-sept et le vingt-neuf mars à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Poussan s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jacques ADGE, Maire.

**Le quorum est atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 19h05.**

- 1/ Serge CUCULIERE est élu secrétaire de séance à l'unanimité
- 2/ Enumération des points de l'ordre du jour de la séance.

### **RAPPORT N° 1 : INTERCOMMUNALITE – CABT – Transfert compétence enseignement supérieur et recherche**

Rapporteur Monsieur le Maire :

Il s'agit d'approuver le transfert en faveur de la CABT de la compétence « Actions nouvelles au titre de l'enseignement supérieur et de la recherche ».

**ADOpte A LA MAJORITE (1 abstention – MOUGIN)**

### **RAPPORT N° 2 : HERAULT ENERGIES – Eclairage public- demande de subventions 2017.**

Rapporteur Monsieur le Maire :

Il s'agit de solliciter le Conseil Régional Occitanie au titre du FEDER (programme 2014-2020) et le Syndicat Hérault Energie pour subventionner des travaux de réfection et modernisation de l'éclairage public pour l'exercice 2017.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

### **RAPPORT N° 3 : FINANCES – Budget Principal – Vote des taux de fiscalité 2017**

Rapporteur Ghislain NATTA :

Il s'agit de conserver le taux de la taxe d'habitation à 18,46%, de la Taxe foncière propriétés bâties à 23.22% et de la taxe foncière propriété non bâties à 76.08%

**ADOpte A LA MAJORITE (4 abstentions : MOUGIN – LLORCA – CAZENOVE – NESPOULOUS)**

### **RAPPORT N° 4 : FINANCES – Budget Principal – Affectation anticipée du résultat 2016**

Rapporteur Ghislain NATTA :

Il s'agit d'approuver l'affectation à l'article 1068 – exécution de fonctionnement capitalisé la somme de 1 222 376.22 euros.

**ADOpte A LA MAJORITE (4 abstentions : MOUGIN – LLORCA – CAZENOVE – NESPOULOUS)**

### **RAPPORT N° 5 : FINANCES – Budget annexe SEJ – Affectation anticipé du résultat 2016**

Rapporteur Ghislain NATTA :

Il s'agit d'approuver l'affectation à l'article 002 le résultat de fonctionnement reporté de la somme de 576.42 euros.

**ADOPTE A LA MAJORITE (3 abstentions : LLORCA – CAZENOVE – NESPOULOUS)**

**RAPPORT N° 6 : FINANCES – Budget Principal – Vote du budget primitif 2017**

Rapporteur Ghislain NATTA :

Il s'agit d'approuver le Budget primitif 2017 du Budget Principal

**ADOPTE A LA MAJORITE (3 abstentions : LLORCA – CAZENOVE – NESPOULOUS)**

**RAPPORT N° 7 : FINANCES – Budget Annexe SEJ – vote du budget primitif 2017**

Rapporteur Ghislain NATTA :

Il s'agit d'approuver le Budget Primitif 2017 du Budget Annexe SEJ

**ADOPTE A LA MAJORITE (3 abstentions LLORCA – CAZENOVE – NESPOULOUS)**

**RAPPORT N°8 : TAXE D'HABITATION - Abattement spécial à la base en faveur des personnes handicapées ou invalides.**

Rapporteur Ghislain NATTA :

Il s'agit d'instituer l'abattement spécial à la base de 10% de la taxe d'habitation en faveur des personnes handicapées ou invalides.

**ADOPTE A LA MAJORITE (4 abstentions MOUGIN – LLORCA – CAZENOVE – NESPOULOUS)**

**RAPPORT N° 9 : TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE – Modification des conditions d'assujettissement**

Rapporteur Ghislain NATTA :

Il s'agit de modifier les conditions de recouvrement de la taxe sur la publicité extérieure selon la mise en place ou l'enlèvement du dispositif d'enseigne ou de publicité.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

**RAPPORT N° 10 : ENFANCE JEUNESSE – Rythmes scolaires – PEDT 2017/2020.**

Rapporteur Arlette RAJA :

Il s'agit d'approuver la reconduction du Projet Educatif Territorial au travers d'une convention élaborée pour une durée de 3 ans.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

**RAPPORT N° 11 : ASSOCIATIONS – Budget 2017 – Vote des subventions**

Rapporteur Jésus VALTIERRA :

Il s'agit d'approuver la répartition des subventions aux associations inscrites à l'article 6574 du Budget Principal et du Budget annexe.

**ADOTE A L'UNANIMITE**

**Monsieur le Maire lève la séance du conseil municipal à 21h09**